



COMMUNE DE ROLLE

Grand-Rue 44 – CP 1224 – 1180 Rolle
Tél. 021 822 44 44 – www.rolle.ch

MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 19 mars 2019



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 23

Rolle, le 11 mars 2019

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 19 mars prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Stage à l'urbanisme. La demande, qui a été accueillie favorablement, émane de M. Yannick Vial, titulaire d'un bachelor en géographie et environnement de l'Université de Genève, actuellement en finalisation d'un master en développement durable territorial. Il a souhaité acquérir une première expérience professionnelle sous forme de stage à temps partiel (50 %), durant les mois de février à mai 2019. Les prestations de M. Vial constitueront une aide précieuse sur les dossiers à l'étude, en particulier ceux qui abordent les thèmes du développement territorial en vue de la révision du PGA et des plans de quartier (Vision stratégique territoriale, projets d'intentions pour la révision de plans de quartier, etc.).

2. Lausanne 2020 Youth Olympic Games

Les 3^{èmes} Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver auront lieu du 9 au 22 janvier 2020. Ils se tiendront dans le Canton de Vaud et en France voisine. Le 19 septembre prochain, au Stade Pierre de Coubertin, se déroulera l'opération « Un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune du Canton ». L'invitation à participer à cette manifestation à Lausanne, par une délégation de 2 élèves rollois munis de la bannière communale, a été acceptée par la Municipalité. Elle acquerra un exemplaire du drapeau JOJ qu'elle fera placer sur le mât du Château, afin de promouvoir dès cette date les jeux olympiques de la jeunesse, jusqu'à leur terme, le 22 janvier 2020.

3. Caritas Vaud – épicerie mobile

Par lettre du 17 janvier, Caritas annonce, bien malgré elle pour des questions budgétaires, la cessation au 31 mars 2019 de son épicerie mobile, destinée aux personnes en précarité. Sa présence à Rolle date de janvier 2017, après Moudon, Aigle, Payerne, Bex ou encore Renens et Morges. Après 4 ans de bons services, totalisant 700'000 km au compteur, le bus sera retiré de la circulation. Les clients de l'épicerie mobile en ont été informés et ont été redirigés vers les épiceries fixes de Lausanne, Vevey et Yverdon.

4. Journées internationales

Samedi prochain 30 mars de 20h.30 à 21h.30 se tiendra l'édition 2019 de la **Earth Hour**, une action de protection du climat soutenue par la Municipalité depuis ces dernières années. Comme « partout ailleurs dans le monde » ou presque, la Perle du Léman participera à cette journée internationale organisée par le WWF notamment. Il s'agira de couper les lumières non essentielles pour une durée d'une heure. A Rolle, c'est traditionnellement l'éclairage de l'île de La Harpe qui est suspendu, durant la tranche horaire en question. La Commune est par ailleurs invitée à s'associer à la **Journée internationale contre le bruit**, agendée au 24 avril prochain (infos seront données sur le site internet, le panneau lumineux et via l'application pour smartphones).

5. Pétition contre la création du bassin de rétention du Famolens

La Municipalité a pris acte du dépôt de 543 signatures, dont 274 émanant de citoyennes et citoyens rollois, par Mme Monique Pérusset le 7 février dernier. Par ailleurs, durant la mise à l'enquête du dossier, du 8 janvier au 8 février 2019, 28 oppositions pour 32 signatures et 4 remarques ont été déposées contre le projet, un dossier désormais du ressort du Canton auprès de M. Varidel, chef de projet de la protection contre les crues.

6. Installation d'une cuisine à la MAC

La somme prévue par voie budgétaire en 2019, approuvée par le Conseil communal, s'élève à Fr. 10'000.—. Cet équipement supplémentaire souhaité dans l'ancienne bibliothèque scolaire sise Grand-Rue 46 est sollicité depuis 2016 par l'association *Quartiers solidaires*. La prise en charge du solde après participation communale sera du ressort de Pro Senectute et de la Maison des Associations et de la Culture (MAC). Admettant que la ventilation du bâtiment n'a pas été conçue pour accueillir une cuisine, mais sachant aussi que des repas seront servis le soir et non à midi les jours d'ouverture de l'administration communale, la Municipalité a validé le projet.

7. Pose et inauguration de la sculpture Jedd Novatt

Les festivités du 700^{ème} anniversaire de la création de Rolle (cf. www.rolle.ch) verront notamment l'inauguration d'une sculpture offerte à la Ville par la fondation *Mary M. Spencer and Sash A. Spencer Fondation Inc. (USA)*, sur le site du Jardin Anglais. Feu M. Spencer était très attaché à notre pays, qui a vu naître sa grand-mère, et à notre commune. Cette œuvre est signée Jedd Novatt, un artiste international dont les créations enrichissent nombre de grandes villes américaines et européennes (www.jeddnovatt.com). Offerte pour le 700^{ème} donc, **sa sculpture sera inaugurée le 19 mai 2019** dès 11h.00 au Jardin Anglais, à l'occasion d'une petite cérémonie publique, le jour de la Parade navale de la CGN. L'installation de l'œuvre s'organisera toutefois dès le 28 mars déjà, sur le site du Jardin Anglais, pour les préparatifs nécessaires au bon déroulement des opérations.

8. Entretien et abattage d'arbres autour du terrain de football

Sur recommandation de la Commission consultative éponyme, une première analyse de l'ensemble des arbres situés le long de la promenade des Amoureux et du Cabinet Bleu avait été demandée en juin 2018 à l'entreprise Arboristes-Conseils Sàrl.

Sur les 47 arbres au nord, au sud et à l'ouest du terrain (cf. illustration), 16 d'entre eux, des platanes et des tilleuls, doivent être abattus à court terme, après mise à l'enquête, pour des questions de sécurité du public. Cet abattage sera compensé par 10 platanes (secteurs ouest et nord) et par 12 érables dans le secteur sud, ce qui reconstituera aussi l'allée d'arbres le long de la Promenade des Amoureux. Cet abattage est prévu entre la fin mars et le début du mois d'avril prochain. Le devis de l'opération s'articule comme suit :

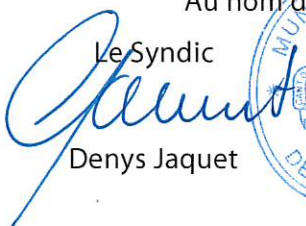
- abattage par une entreprise spécialisée : environ Fr. 18'000.—
- plantation compensatoire des arbres, par la Voirie de Rolle, estimée à Fr. 14'000.— pour l'acquisition des spécimens.



Au terme de la mise à l'enquête, qui s'est déroulée du 30 janvier au 18 février 2019, la requête d'abattage n'a suscité ni remarques, ni oppositions.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Denys Jaquet



Le Secrétaire



Pascal Petter